

Aurav, Et si la ville se dessinait à hauteur d'enfant ?



Dans le Vaucluse, près de 99 000 enfants de 0 à 14 ans vivent sur un territoire où leur place dans l'espace public méritait d'être repensée. Dans sa publication de septembre 2026, intitulée '[Ville à hauteur d'enfants](#)', l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse ([AURAV](#)) défend une autre manière de concevoir la ville : plus végétale, plus sûre et plus propice à l'autonomie et au jeu.

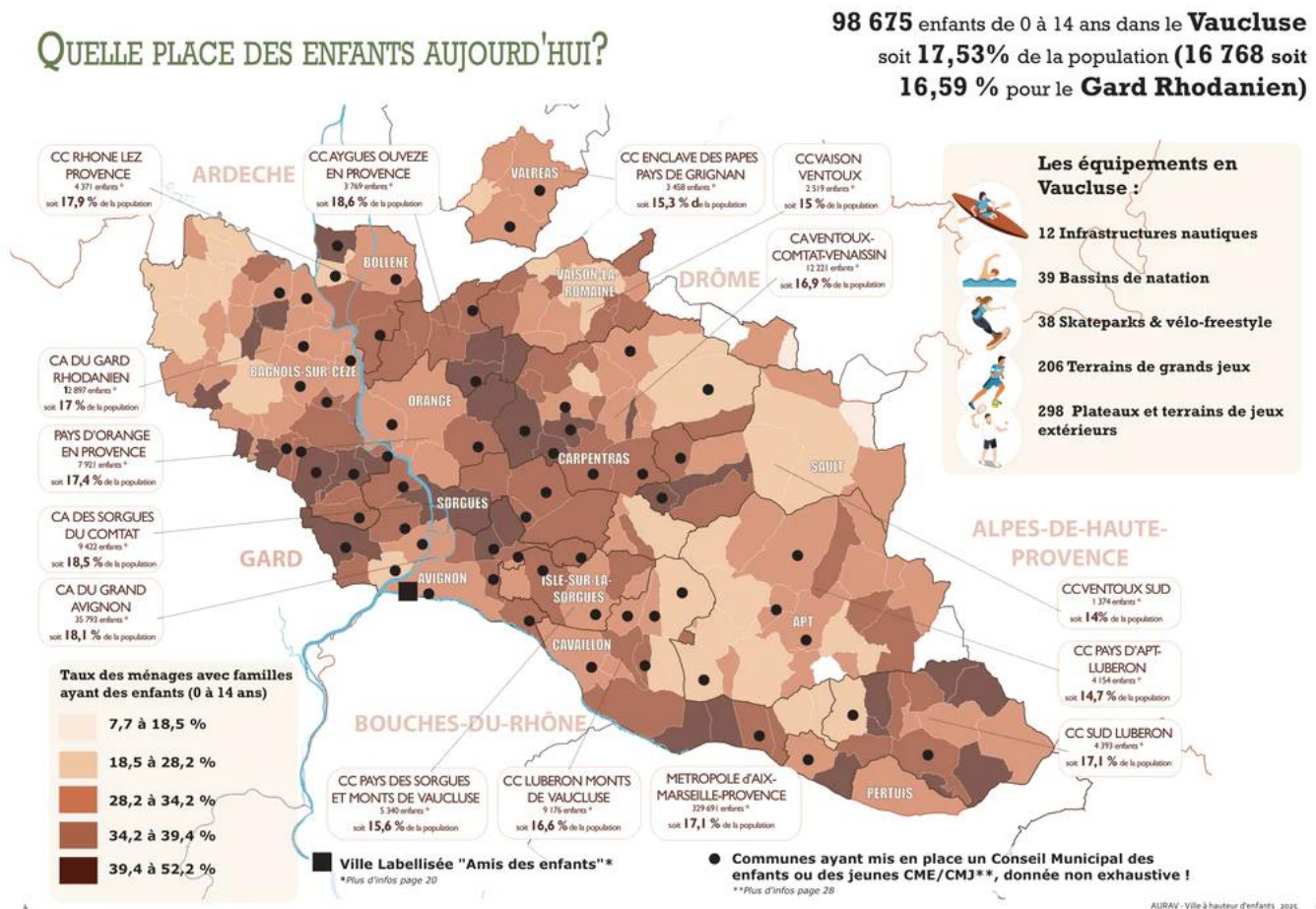
Comment permettre aux enfants de jouer dehors, de rejoindre l'école à pied ou à vélo et de profiter de la nature sans dépendre systématiquement des adultes ? C'est l'une des questions soulevées par l'Aurav

Ecrit par Mireille Hurlin le 13 octobre 2026

(Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse) dans son étude 'Ville à hauteur d'enfants' menée par Gilles Périlhou, Malwine Tresvaux du Fraval et Anne-Lise Maicherak.

Le constat ?

Le Vaucluse compte 98 675 enfants de moins de 15 ans, soit 17,53% de sa population. Pourtant, disposer d'espaces de jeu ne suffit pas. Encore faut-il pouvoir les rejoindre en sécurité et trouver, près de chez soi, des lieux adaptés à chaque âge. Le territoire recense notamment 298 plateaux et terrains de jeux extérieurs, 206 terrains de grands jeux et 39 bassins de natation. Des équipements qui constituent une base, mais ne répondent pas à eux seuls aux besoins de mobilité, de fraîcheur et de liberté des plus jeunes. L'étude de l'Aurav constate que 30% des enfants de 6 à 10 ans ne jouent pas en plein air au moins un jour par semaine d'école. Le temps consacré au jeu extérieur a également fortement diminué au fil des générations. Or, bouger, explorer et se retrouver hors des écrans participent au développement moteur, à la concentration et à l'équilibre psychologique.



Copyright Aurav Septembre 2026

Sédentarité, pollution : l'urgence d'agir



Ecrit par Mireille Hurlin le 13 octobre 2026

La France se classe au 119e rang mondial pour l'activité physique des adolescents. À cette sédentarité s'ajoute une autonomie qui s'acquiert plus tardivement : l'âge du premier déplacement sans accompagnement serait passé de 10,6 ans pour la génération des parents à 11,6 ans aujourd'hui. Ces évolutions interrogent directement l'organisation des villes. Lorsque les trajets paraissent dangereux, que les espaces de jeu sont éloignés ou que les rues laissent peu de place aux piétons, les possibilités d'exploration et d'activité physique se réduisent. L'enfant perd alors une part de sa liberté de mouvement, mais aussi des occasions de développer sa confiance, ses capacités d'orientation et ses relations sociales. L'exposition à la pollution atmosphérique, particulièrement préoccupante pour les organismes en développement, est associée à des effets sur la santé respiratoire et peut également avoir des répercussions sur le développement cognitif. Réduire la place de la voiture, sécuriser les cheminements piétonniers et cyclables et végétaliser les espaces urbains participent donc d'une même ambition : créer un environnement plus favorable à la santé des enfants, et finalement de tous.

Le rôle déterminant du contact avec la nature

Les arbres, les jardins, les parcs et les sols végétalisés contribuent au rafraîchissement des quartiers, offrent des espaces de respiration et favorisent les activités spontanées. Pour les enfants, ces environnements peuvent également soutenir l'attention, la créativité, les interactions sociales et le bien-être psychologique. L'étude évoque, notamment, la règle des '3-30-300', qui propose trois repères pour rapprocher la nature des habitants : pouvoir voir au moins trois arbres depuis son domicile, bénéficier d'une couverture arborée de 30% dans son quartier et disposer d'un espace vert à moins de 300 mètres de chez soi. Cette ambition suppose d'aller au-delà de la création de grands parcs, parfois éloignés des lieux de vie. La végétalisation des rues, la multiplication des petits squares, la désimperméabilisation des sols et la transformation des cours d'école en espaces plus naturels permettent d'introduire la nature au plus près du quotidien. Des exemples existent déjà dans le Vaucluse. À Montoux, la renaturation de la cour de l'école Marcel-Pagnol est chiffrée à plus de 221 500€ TTC. Au Pontet, celle de l'école Henri-Bosco représente plus de 412 000€. À Avignon, un aménagement de cour d'école a coûté près de 200 000€. Ces aménagements contribuent aussi à limiter les îlots de chaleur, particulièrement avec les épisodes de fortes températures devenus récurrents.

Ecrit par Mireille Hurlin le 13 octobre 2026



Copyright Aurav Septembre 2026

Des espaces pour jouer, expérimenter et grandir

Penser la ville à hauteur d'enfant implique également de renouveler la conception des espaces de jeu. Loin des équipements standardisés qui assignent chaque activité à un usage précis, les aires de jeux libres et les terrains d'aventure privilégient l'expérimentation, la créativité et la prise de risque mesurée. Matériaux naturels, éléments modulables et espaces ouverts permettent aux enfants d'inventer leurs propres jeux, seuls ou avec d'autres. Les cours d'école représentent un autre levier concret. Leur renaturation, grâce à la plantation d'arbres, à l'introduction de végétation et à la création de sols perméables, permet de diversifier les usages et d'offrir davantage de confort pendant les périodes de chaleur. Ces espaces peuvent aussi devenir des lieux d'apprentissage de la biodiversité et de sensibilisation à l'environnement. Au chapitre du quartier, la création de petites aires de jeux, de squares paysagers et de cheminements sécurisés facilite les sorties quotidiennes. Des voies vertes, des traversées mieux aménagées, un éclairage adapté et des itinéraires continus peuvent progressivement redonner aux enfants la possibilité de se déplacer à pied ou à vélo. L'objectif n'est pas de supprimer tout risque, mais de créer des conditions qui permettent une autonomie progressive et adaptée à l'âge. A ce propos, et



Ecrit par Mireille Hurlin le 13 octobre 2026

dans un cadre de conseil aux collectivités, l'étude 'Ville à hauteur d'enfants' indique les labels 'Ville amie des enfants' de l'Unicef ou l'approche 'La Ville des enfants', portée par le pédagogue italien Francesco Tonucci.

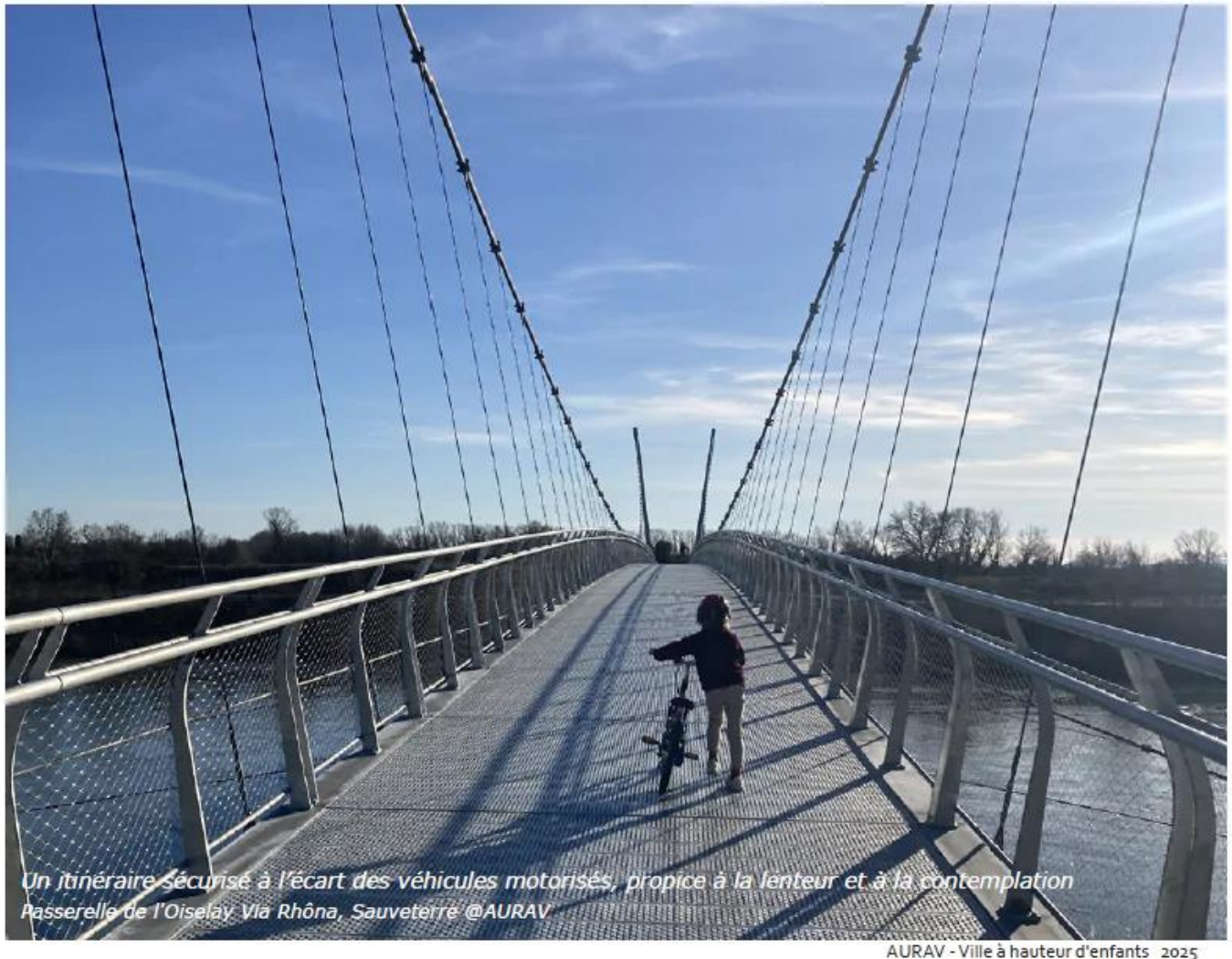
Faire une place à la parole des enfants

La ville à hauteur d'enfants ne se dessine toutefois pas uniquement depuis les bureaux des urbanistes. Elle se construit aussi avec ceux qui la vivent. Comme les conseils municipaux d'enfants et de jeunes, des dispositifs qui donnent aux plus jeunes la possibilité de formuler des propositions et de participer à des projets concrets. Élections, budget dédié, plantations d'arbres, aménagements d'espaces publics ou actions solidaires sont autant d'initiatives faciles à concrétiser. Associer les enfants à la conception des espaces publics permet également de révéler des besoins parfois négligés par les adultes : un passage difficile à traverser, un endroit où se retrouver après l'école, un espace ombragé pour jouer ou un trajet jugé trop dangereux. Leur regard apporte ainsi une connaissance complémentaire du territoire et peut nourrir des projets plus adaptés aux réalités du quotidien.

Une ville plus accueillante pour toutes les générations

Des trottoirs plus praticables, des traversées sécurisées, des espaces ombragés, des bancs et des lieux de rencontre profitent aussi aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, aux familles et, plus largement, à tous les habitants. En facilitant les déplacements de ceux qui sont les plus vulnérables, l'urbanisme à hauteur d'enfant contribue à améliorer l'accessibilité générale de la ville. Cette vision rejoint également l'approche dite 'One Health' (Une seule santé), qui souligne les liens étroits entre santé humaine, préservation de la biodiversité et équilibre des écosystèmes. Limiter les pollutions, renforcer la présence du végétal et favoriser les mobilités actives participent à améliorer simultanément le cadre de vie et la santé du vivant.

Ecrit par Mireille Hurlin le 13 octobre 2026



Source

'Ville à hauteur d'enfants, Comment concevoir des espaces urbains favorables aux enfants'. Publication de l'Aurav. Septembre 2026. Direction de la publication : Gilles Périlhou. Équipe projet : Malwine Tresvaux du Fraval, et Anne-Lise Maicherak. Toute l'étude [ici](#).

Mireille Hurlin